

SRI : une prime variable...

... décidée unilatéralement par l'employeur

Dans sa feuille de route **Raccordement Ingénierie 2022-2024**, la direction avait mis en place deux expérimentations : la **prime variable de performance** et les **véhicules de fonction**, afin de « développer la mobilisation et la capacité à faire dans la durée des salariés du domaine Raccordement Ingénierie ».

Véhicules de fonction, c'est non.

L'expérimentation des véhicules de fonction sur 3 DR pilotes a remporté un franc succès auprès des agents.

Malgré ce plébiscite, l'employeur a décidé de ne pas généraliser le dispositif car il estime que « l'équation financière n'a pu être résolue ». **Une belle pirouette pour dire que ça coûte trop cher !** Pire, ce dispositif est désormais interdit, quand bien même il y aurait une volonté locale.



La prime variable... pas pour tout le monde.



Après 2 ans d'expérimentations et 2 systèmes de primes testés par 5 DR, l'employeur a décidé de généraliser le dispositif au 1^{er} janvier 2026, pour les chargés de projets raccordement / patrimoine et les chargés de conception raccordement.

Cette prime sera versée en 2027 pour les agents volontaires en mesure de générer de la surperformance. Les critères seront à la fois individuels (prévention/sécurité, productivité, régulation incitative) et collectifs (coûts unitaires, satisfaction client).

Les montants des primes pourront ainsi atteindre au maximum 1200 € pour les chargés de projet raccordement et 900 € pour les chargés de conception raccordement. A noter que l'objectif prévention/sécurité, s'il n'est pas atteint, ramènera la prime à zéro, et qu'une nouvelle fois **les alternants sont exclus du dispositif**. [\(voir notre article sur l'accord alternance\)](#)

Une prime oui, mais pas au détriment des conditions de travail

Il est regrettable de conditionner l'octroi de cette prime à de la surperformance. D'autres primes sont directement financées par le TURPE, et octroyées quel que soit les résultats de l'entreprise. Nous réclamons l'équité de traitement pour l'ensemble des agents.

Nous regrettons que les alternants soient exclus du dispositif, comme d'autres populations d'agents SRI ont été oubliées en chemin. Nous demandons qu'une réflexion plus large soit lancée pour que tous les services soient concernés.

**Pour FO, l'attractivité et la fidélisation
doivent primer sur la surperformance.**